l'arrondissement de Bruxelles. Lorsque la guerre éclata, M. Vandervelde fut nommé ministre d'Etat. Membre du Conseil des ministres, le 16 janvier 1916, il fut nommé à l'intendance l'année suivante. Il fut membre de la Cour des aurels (appel général au service de la patrie), membre du comité de guerre et de reconstitution du pays du 4 août 1917 au 1er janvier 1918. Ministre de l'intendance civile et militaire du 1er janvier au 21 novembre 1918, M. Vandervelde passa à la Justice du 21 novembre 1918 au 24 octobre 1921. Il avait été délégué de la Belgique à la Conférence de la paix. Comme ministre des affaires étrangères du 17 juin 1925 au 18 janvier 1927, le président du P.O.B. eut à signer les accords de Locarno.

M. Vandervelde participa activement à l'élaboration et aux discussions d'un grand nombre de lois sociales, juridiques et financières.

LES DERNIERS MOMENTS

M. Emile Vandervelde a passé son dernier dimanche à la Maison du Peuple, en compagnie de M. Louis de Brouckère. Les deux amis y déjeunèrent, puis se rendirent au cinéma. M. Vandervelde rentra chez lui vers 19 heures et dîna de bon appétit. Il se mit au lit vers 22 heures. Une demi-heure plus tard, Mme Jeanne-Emilie Vandervelde entendit un cri. Elle accourut au chevet de son mari qui avait perdu connaissance. On pratiqua une saignée, puis on fit une piqûre de morphine. Le râle s'apaisa, mais le malade resta sans connaissance. Lundi, vers 17 heures, les médecins appliquèrent des ventouses et mardi, à 5 h. 30 du matin, le tribun socialiste rendait le dernier soupir.

A LA MAISON DU PEUPLE

Le bureau du Conseil général du parti socialiste s'est réuni mardi, à la Maison du Peuple de Bruxelles, sous la présidence de M. Bouchery.

Il prit les dispositions suivantes pour les funérailles:

Le corps d'Emile Vandervelde sera exposé, dès jeudi, dans la grande salle du rez-de-chaussée de la Maison du Peuple, transformée en chapelle ardente. Les funérailles auront lieu vendredi, à 13 h. Un seul discours sera prononcé, par M. Louis de Brouckère, qui apportera au défunt le salut de l'ami, du président de l'Internationale et du vétéran du parti.

La chorale « Lassalle's Kring » d'Anvers et la chorale socialiste de Pâturages, se feront entendre, l'une à la Maison du Peuple, l'autre au cimetière.

Le dimanche 29 janvier, une cérémonie commémorative se déroulera à Bruxelles, au cours de laquelle plusieurs orateurs exalteront les mérites d'Emile Vandervelde.

LES CONDOLÉANCES

Le défunt repose sur sa couche funèbre, en son domicile, Résidence Palace, rue de la Loi, à Bruxelles. Il porte l'insigne du parti socialiste et, dans ses mains, des œillets rouges.

Dès que la nouvelle de sa mort fut connue, les hommages ne cessèrent d'affluer: télégrammes cernés de noir, monceaux de fleurs, cartes de visite.

Vers 11 heures, M. P.-H. Spaak arriva à la mortuaire. Il salua avec émotion la dépouille du président de son parti.

Le roi a envoyé un télégramme à Mme Vandervelde et lui a fait présenter ses condoléances personnelles par un des officiers de sa maison.

M. Heymans, ministre des affaires économiques, et le Bloc catholique ont aussi exprimé à Mme Vandervelde la part qu'ils prenaient au deuil.

Le discours de M. Paul Reynaud

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Nous venons de conclure avec un groupe de banques étrangères, une opération sans précédent par son ampleur. Il s'agit de banques hollandaises et suisses à la tête desquelles se trouvent M. Mendelshon et Cie, la « Nederlansche Handel Maatschappij », le Crédit Suisse et la « Société de Banque Suisse ».

L'opération consiste dans l'émission en Hollande et en Suisse d'un emprunt de l'Etat français portant intérêt à 4 % émis à 95 frs et remboursable en trente années.

Cet emprunt permettra de convertir ou de rembourser tous les emprunts des chemins de fer portant intérêt à un taux supérieur, entre 4 1/2 et 6 1/2 %, placés sur les marchés hollandais, suisse et américain.

Son montant s'élève à 175 millions de florins, soit environ 3 milliards 1/2 de francs. Jamais, et de très loin, ni le Trésor, ni aucune collectivité publique, n'ont réalisé une conversion à l'étranger, d'une pareille importance et à des conditions aussi avantageuses.

C'est six semaines après l'inauguration de la nouvelle politique dans laquelle nous avons engagé le pays, que nous sommes en mesure de vous apporter ces résultats. Certes, l'économie que va réaliser le Trésor, du fait de ces conversions, est intéressante (85 millions pour l'année 1939), d'autant plus qu'il s'agit de versements à faire à l'étranger, et par conséquent en or.

Mais c'est surtout du point de vue du crédit de la France que l'opération prend toute sa valeur.

Il n'y a pas de frontières, vous le savez, au crédit d'un pays; vous imaginez sans peine toutes les conséquences et toutes les promesses que ce grand événement comporte pour le marché de Paris.

Cette nouvelle comporte une double leçon.

La première leçon est la suivante: Plus vite encore que les Français, l'étranger a compris le sens et la portée de l'œuvre que nous avons entreprise. Il nous a fait confiance; de cette confiance, nous récoltons le profit.

La seconde leçon est pour vous. Vous avez suivi le gouvernement. Après un premier mouvement si explicable de mauvaise humeur devant les sacrifices demandés, vous avez compris la nécessité de ces sacrifices et vous les avez consentis.

L'ouvrier s'est dit: « Qu'est-ce que le deux pour cent sur mon salaire, si ce n'est la prime d'assurance grâce à laquelle nous échapperons, moi et les miens, à l'inflation de misère qui allait nous prendre tous à la gorge ». Car, le mouvement allait subir une accélération tragique, si le gouvernement n'avait pas renversé la vapeur.

D'ailleurs, dans les deux années qui viennent de s'écouler, le prix du pain n'a-t-il pas augmenté de 88 % ? Et pour cette augmentation-là, y a-t-il eu un abattement à la base, y a-t-il eu une réduction pour les familles nombreuses ?

Le producteur et le commerçant asphyxiés par la rareté de l'argent, se sont dit: « Nous allons enfin respirer, vivre, développer nos entreprises. »

De son côté, le Parlement et ses commissions des finances, ont permis de donner à la France son budget en temps utile.

Je vous ai apporté il y a six semaines, des remèdes et un espoir. Aujourd'hui, je vous apporte la preuve que la route que nous avons choisie est la bonne.

Cette route sera longue, elle sera pénible par moments, mais, quand on a l'espoir au cœur, on peut surmonter tous les obstacles.

Voulez-vous persévérer ? Croyez-vous à la France ?

Oui, n'est-ce pas ! Alors, tous ensemble nous vaincrons !

— L'aviso « d'Iberville » des forces navales du Levant qui devait effectuer une croisière dans la Mer Rouge a quitté Beyrouth pour Djibouti.

Enfin, le dégel,
UN DÉGEL IMPÉTUEUX !

On a noté -1- 4° mardi, dans notre région

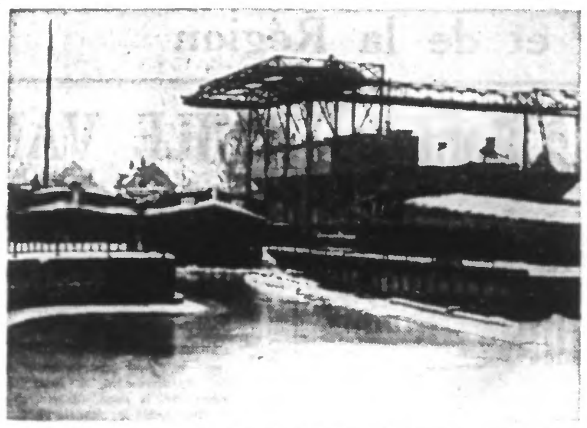

A Roubaix. — Le pont de la Gaîté, demeuré ouvert devant une péniche emprisonnée par les glaces. (Ph. J. de R.)

Enfin, le dégel, et quel dégel! On s'y attendait certes, mais il a surpris quand même par son impétuosité.

Lundi, dans la nuit, le thermomètre marquait encore —6°. Puis subitement, la chute de neige terminée, la température s'éleva. De grand matin le thermomètre marquait —1°, puis vers 8 h., il arriva à zéro! Continuant son ascension, il atteignait +4° vers midi!

Naturellement, à ce régime, le dégel ne tarda pas à se produire, d'autant plus qu'un gai soleil s'était mis de la partie et contribuait activement à la fonte de la neige qui capitula rapidement devant cette heureuse coalition. Les toits se débarrassèrent bientôt de l'épaisse couche blanche qui les emmitouflait et les rues se transformèrent en autant de bourbiers où il ne faisait pas bon marcher.

Toute la journée, la débâcle du gel et de la neige s'accentua et le soir, vers 18 h., on notait encore +3°.

Il n'est plus permis de patiner sur les lacs du parc de Barbieux

Naturellement, à la suite du brusque dégel, l'autorisation qui avait été accordée la semaine dernière de patiner sur les lacs du parc de Barbieux est retirée.

A Roubaix, un pont-tournant est bloqué par la glace

Le froid aura eu la désagréable conséquence de « couper les ponts » — c'est le cas de le dire! — entre les deux rives du canal de Roubaix, partie comprise entre l'écluse du pont Morel et le pont supérieur du chemin de fer.

Depuis plusieurs jours, en effet, une péniche bloquée par les glaces obstrue le pont de la Gaîté qui fait face à la rue Jean-Bart. Le marinier avait cru qu'en fendant les glaces, sa bélandre pourrait passer... Le pont fut ouvert... et le reste depuis, car la péniche demeure bloquée dans l'épaisseur de la glace.

Cet état de choses ne manqua pas de mécontenter de nombreux habitants du quartier de l'Union qui, pour se rendre au travail, ou en revenir, ne peuvent plus profiter du raccourci de la rue Darbo.

Les charbonniers de l'Assochar, quai de Calais et ceux de la maison Delattre, rue Darbo sont dans le même cas.

On eût cependant de temps à autre, à l'heure du midi, des ouvriers qui n'hésitèrent pas à traverser à pied le canal gelé pour s'épargner le détour et une perte de temps. Le dégel est arrivé fort opportunément pour remettre les choses en état. Et, avec ce précieux appoint, des ouvriers du Service des ponts et chaussées ont entrepris de débloquer péniche et pont-tournant.

On espère que, pour aujourd'hui mercredi, le pont pourra reprendre sa position normale.

Ajoutons, d'autre part, que pour activer la reprise du trafic fluvial interrompu sur le canal de Roubaix par le gel, ce même service fera passer un brise-glace qui rendra promptement la circulation libre.

On a encore noté —13° à Mâcon

Mâcon, 27 décembre. — Le froid reprend dans la région de Mâcon. La température était de —13° mardi matin sur les bords de la Saône. La rivière est gelée sur plusieurs centaines de mètres en amont du pont Saint-Laurent. Les bateaux sont bloqués par les glaces au port et contre les quais.

LE RAPPORT GÉNÉRAL DE M. ABEL GARDEY AU SÉNAT SUR LE BUDGET DE 1939

M. Abel Gardey, dans son rapport général au Sénat sur le budget de 1939, étudie d'abord les décrets-lois pris par le gouvernement et constate que les rapatriements importants de capitaux qui se sont manifestés au lendemain de la publication du plan gouvernemental, ont permis au Trésor de se procurer à bon compte les capitaux nécessaires et que le bénéfice de l'opération de réévaluation est encore intact à la disposition de la Trésorerie.

Examinant ensuite la situation financière, M. Gardey évalue à 9 milliards 1/2 le déficit du budget de 1938.

En ce qui concerne le budget extraordinaire, il prévoit que les paiement effectifs représenteront environ 20 milliards sur les 23 milliards auxquels s'élèvent les crédits du compte des investissements.

Grâce au produit de la récente réévaluation, écrit-il, les besoins de la trésorerie jusqu'à la fin de l'année, sont aujourd'hui très largement assurés. Il est même à prévoir que le Trésor pourra, si aucune crise nouvelle d'ordre intérieur ou d'ordre international ne vient troubler l'œuvre entreprise, passer les premiers mois de 1939, sans faire appel au marché des capitaux.

D'après les propositions de la Commission des finances du Sénat, le projet de budget pour 1939, se présente ainsi:

Recettes: 66 203 millions.

Crédits: 66 116 millions; excédent de recettes: 87 millions.

Mais le rapporteur souligne que tous les calculs de recettes effectués supposent que la situation économique générale de 1939 sera au moins égale à ce qu'elle est à l'heure présente. Or, le plan du gouvernement, comprend tout d'abord un recours massif à l'impôt, et cette charge nouvelle, s'ajoutant à un prélèvement fiscal que l'on s'accordait généralement à considérer comme atteignant déjà la limite des capacités contributives de la nation, crée le risque de voir le fardeau fiscal épuiser l'économie et empêcher son essor.

En fait, il y a un décalage entre l'effet immédiat des mesures prises pour l'amélioration des conditions de la production, le dégagement du marché des capitaux, l'extension du crédit et les répercussions de l'alourdissement de l'impôt, qui ne se feront pleinement sentir que dans quelques mois. Tout le sort du budget de 1939, tout le succès du plan gouvernemental se jouera pendant ce délai.

En tout état de cause, de larges appels au crédit devront encore être lancés. Pour que le marché y réponde facilement, il est indispensable que le redressement amorcé se poursuive et s'amplifie.

« La France est encore maîtresse de ses destins, conclut M. Gardey. Sans se lancer dans des aventures pleines de périls, qu'elle réveille son amour traditionnel de la tâche bien faite, qu'elle se reprenne à entreprendre, à tirer parti de ses qualités d'initiative et d'ingéniosité, qu'elle accepte les sacrifices momentanément nécessaires, qu'elle s'attache à remettre de l'ordre dans les esprits, à rétablir le jeu normal de ses institutions. Elle ne tardera pas alors, à surmonter les difficultés du moment et à recueillir les fruits de son courageux effort. »

Bernard Natan et ses deux complices sont soupçonnés d'avoir détourné sept millions

Paris, 27 décembre. — L'arrestation de Bernard Natan et de ses deux amis, Jean Cerf et Alexandre Johannides, constitue un épisode d'une affaire judiciaire dont les débuts remontent à 1931. Des plaintes furent alors déposées mais la plupart d'entre elles se terminèrent par des non-lieu.

Après la faillite, en 1936, de la société Pathé-Natan, les plaignants eurent en leur possession des éléments nouveaux qui permirent la reprise de l'enquête.

Il y a sept dossiers différents.

Le dernier concerne la plainte des syndics de faillite, qui a abouti à l'arrestation des trois financiers. En voici la genèse:

Le Grec Johannidès avait créé en 1932, au capital de 500 000 francs, la Sebagi, à laquelle il apportait des brevets d'invention sur le cinéma. Presque en même temps, il faisait faire des saisies en contrefaçon contre la société Pathé-Cinéma. Quelques semaines après, une transaction intervint. La société Sebagi accordait à Pathé-Cinéma la licence exclusive d'exploitation d'inventions, moyennant le versement d'importantes avances.

On s'aperçut en 1936 que la cession des actions et des brevets avait été tout à fait irrégulière. Trois mois après la transaction, les actions de numéraire et les actions d'apport de la Sebagi accordées à Johannidès avaient été cédées à une filiale de la société Pathé-Cinéma, moyennant 7.036.400 francs.

On retrouva aussi les fameuses inventions. Mais on s'aperçut que Johannidès ne s'était jamais occupé de cinéma, et qu'il avait simplement recopié des originaux créés par trois ingénieurs et que Natan était soupçonné d'avoir confiés à Johannidès. Une expertise en fournit la preuve et Johannidès fit des aveux complets et ajouta qu'il n'avait été qu'un instrument entre les mains de Natan et Cerf.

Maintenant, les experts recherchent où sont passées les redevances, ainsi que les sept millions.

Trois milliards de francs pour le renforcement de la défense nationale en Suisse

Berne, 27 décembre. — Le rapport du Conseil fédéral aux Chambres sur le renforcement de la défense nationale, a été approuvé.

L'ensemble des crédits nécessaires à l'exécution de ce programme s'élève à 350 millions de francs suisses, soit environ 3 milliards de francs.

Une erreur d'aiguillage et le train omnibus Metz-Sarreguemines déraille et tombe dans un ravin

Sarreguemines, 27 décembre. — Mardi vers 6 heures, le train omnibus Metz-Sarreguemines a déraillé près de Faulquemont et est tombé dans un ravin.

Le mécanicien, M. Eugène Knochel, de Metz, a été enseveli sous le charbon de sa machine et a succombé.

L'accident est dû à une fausse manœuvre d'aiguillage. On compte cinq blessés.

Les revendications italiennes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quant au programme du voyage du président du Conseil en Corse et en Afrique du Nord, il a été arrêté mardi après-midi, au cours d'une nouvelle conférence qui s'est tenue à la présidence du Conseil.

M. Daladier partira aussitôt après le vote du budget par le Parlement, c'est-à-dire au plus tard, le 2 ou le 3 janvier.

Il s'embarquera à Toulon, à bord d'un croiseur et fera escale en Corse pour quelques heures seulement.

Il débarquera à Bastia, sur la demande de la municipalité de cette ville et il sera reçu par M. Campinchi, ministre de la Marine, et les parlementaires corses. Le croiseur qui transportera M. Daladier sera escorté par trois contre-torpilleurs.

De Corse, le président du Conseil se rendra à Bizerte, puis à Tunis. Une partie de son voyage en Tunisie sera consacrée à la visite des ouvrages défensifs établis dans le sud tunisien.

Le président du Conseil se rendra ensuite à Alger, où il restera un jour et il sera de retour à Paris pour la réouverture de la session parlementaire, c'est-à-dire le 10 janvier.

En Espagne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Nos troupes ont contre-attaqué au sud de Lérida », déclarent les gouvernementaux

Barcelone, 27 décembre. — Les nouvelles reçues du front de Catalogne annoncent que les républicains continuent avec succès la contre-attaque déclenchée lundi soir au sud-ouest de Lerida.

Sur toute la ligne de Tremp à Balaguer, au sud du dispositif de la région du confluent du Segré et de l'Ebre, les troupes gouvernementales contiennent victorieusement les attaques de l'adversaire. Le seul point où les insurgés avaient commencé à creuser une poche qui pouvait mettre en péril la défense républicaine dans le secteur de Seros, est à l'heure actuelle le théâtre de violentes attaques de la part des soldats gouvernementaux.

L'activité aérienne

Barcelone, 27 décembre. — A deux reprises, cinq trimoteurs nationalistes ont bombardé mardi matin la zone du port de Barcelone.

Le premier raid a été effectué à 10 h. 30.

Le deuxième raid a été effectué vers 12 h. 30. Les appareils ont encore lâché leurs bombes dans la zone du port.

D'autre part, à 11 h. 40, un hydravion nationaliste a mitraillé des barques de pêche qui se trouvaient devant la Pointe d'Ifach, à Valence. Deux personnes ont été tuées; cinq ont été blessées.

La mort d'Alphonse-Marie de Bourbon, parent de l'ex-roi d'Espagne

Burgos, 27 décembre. — On annonce de Valladolid la mort, des suite de blessures reçues au front, du commandant de cavalerie Alphonse-Marie de Bourbon, marquis de Santa-Fé, parent de l'ancien roi d'Espagne, Alphonse XIII.

EN ALLEMAGNE

L'organe des sections d'assaut prodigue des « gentillesses » aux Jésuites

Berlin, 27 décembre. — Le « Schwarzes Korps » annonçant la liquidation prochaine et totale de la question juive en Allemagne se livre à des considérations significatives sur « les autres champignons vénéneux et constate un parallélisme étonnant entre la tactique juive et la prudence de chat des cléricaux. »

Il s'en prend ensuite aux jésuites, qu'il appelle « la cavalerie légère du Pape » et qui « peuvent, dit-il, revendiquer pour eux la gloire d'avoir réalisé le premier Etat communiste au Paraguay au XVIIe siècle. »

L'organe nazi leur reproche d'avoir fait la paix en 1928 avec les francs-maçons.

Il conclut en ces termes:

« Personne ne peut demander à un Etat de nourrir de ses caisses des serpents sans colonne vertébrale. »

La menace exprimée par le « Schwarzes Korps » semble confirmer certains bruits qui courent à Berlin depuis quelque temps sur la reprise de la campagne antireligieuse et sur certaines mesures financières qui seraient en préparation contre les églises.

Le gouvernement japonais aurait fait des propositions pour le règlement des intérêts étrangers en Chine

Tokio, 27 décembre. — Selon les milieux bien informés, au cours d'entretiens qui ont eu lieu lundi, entre M. Arita, ministre des Affaires étrangères, et les ambassadeurs de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, des propositions japonaises pour le règlement de certaines questions touchant les intérêts étrangers en Chine, auraient été discutées.

Le gouvernement japonais serait disposé à accorder d'importantes satisfactions aux puissances étrangères, à condition qu'elles acceptent un arrangement financier adaptant le mécanisme bancaire des régions occupées par l'armée japonaise à la nouvelle situation.

Les ambassadeurs au Vatican ont présenté leurs vœux au Saint-Père

Cité du Vatican, 27 décembre. — Le Pape a accordé mardi des audiences aux ambassadeurs venus lui apporter leurs vœux de Nouvel An.

Etaient présents notamment: les ambassadeurs d'Allemagne, d'Italie, de Pologne, du Brésil, du Chili, de Belgique, d'Espagne, M. Charles Roux, ambassadeur de France.

LOTERIE NATIONALE

Tirage de la 14me tranche

Le numéro 1.098.243 gagne 5 MILLIONS de francs

Les numéros suivants gagnent chacun UN MILLION

0.374.180 — 1.227.698
0.529.387 — 0.771.140

Les numéros suivants gagnent chacun 500.000 francs :

0.543.962 — 0.064.665
0.140.489 — 1.032.830
0.033.097 — 0.281.093

Les billets se terminant par :

88.365	gagnent chacun	100.000 francs
37.937	—	80.000 francs
68.543	—	80.000 francs
23.017	—	50.000 francs
09.870	—	50.000 francs
6.884	—	20.000 francs
8.315	—	20.000 francs
7.808	—	20.000 francs
7.725	—	20.000 francs
165	—	10.000 francs
974	—	5.000 francs
36	—	1.000 francs
79	—	220 francs
60	—	220 francs
2	—	110 francs

La banque M. Roy a gagné encore à ce tirage le gros lot de 500.000 FRANCS réparti en dixièmes dans notre région

La neutralisation des fermes de l'Aisne au cours des grèves agricoles

L'Etat est déclaré responsable des dommages

Paris, 27 décembre. — L'Association centrale des employeurs agricoles communique une note dans laquelle elle rappelle tout d'abord qu'au moment des grèves de l'Aisne en juillet-août 1937, le préfet de ce département avit décidé d'organiser la neutralisation des fermes ce qui avait causé un dommage considérable aux fermiers.

L'Association avait fait établir des constats d'huissier notamment à la ferme de l'un de ses adhérents, M. Loyeux, maire de Lehaucourt. Elle avait fait ensuite expertiser les pertes subies.

Puis, elle avait adressé une requête au ministre de l'Intérieur, supérieur hiérarchique du préfet de l'Aisne en vue de lui réclamer les dommages-intérêts. Les ministre de l'Intérieur ayant refusé de se prononcer sur cette question, l'A.C.E.A avait pris le parti de déférer cette décision de refus au conseil d'Etat.

Par un arrêt rendu mardi, le Conseil d'Etat a conclu à l'annulation de la décision et condamné le ministre de l'Intérieur au versement des dommages-intérêts. L'arrêt décide que l'Etat est responsable du dommage causé par la neutralisation.

Mort du vice-amiral Martel

Le vice-amiral, en retraite, Emile Martel, vient de mourir à Dunkerque, après une très courte maladie.

Le défunt était né en 1880, à Boulogne-sur-Mer. Entré à l'Ecole navale en 1898, il fit sa première campagne dans le Pacifique à bord de l'aviso « Meurthe ». Pendant la guerre, il fut affecté à l'armée d'Orient et commanda le croiseur « Ernest-Renan », puis le cuirassé « Courbet ». Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Jagozinski, qui tua sa femme et ses enfants à Loos-en-Gohelle, était fou

Le 12 juin dernier, le Polonais Jean Jagozinski, 33 ans, mineur à Loos-en-Gohelle, tuait sa femme et ses deux enfants.

Arrêté et incarcéré à la prison de Béthune, le Polonais, chaque fois qu'il fut interrogé par le juge d'instruction donna des signes de dérangement mental.

A la suite d'une mise en observation médicale, l'irresponsabilité de Jagozinski fut reconnue une première fois. Trois autres docteurs viennent de faire subir un second examen à l'assassin et leurs conclusions sont identiques à celles du premier médecin.

En conséquence, Jagozinski sera prochainement interné.

Un accident mortel aux usines Escaut et Meuse, à Anzin

Mardi matin, M. Auhémar Mire, 52 ans, domicilié à Saint-Saulve, qui était monté sur le toit du bâtiment B des usines Escaut-et-Meuse, à Anzin, afin de déboucher une cheminée, a été surpris par l'arrivée d'un pont roulant qui passe au-dessus du toit, et serré entre la cabine du pont et un pylône.

Horriblement mutilé, M. Mire a été transporté aussitôt à la clinique de l'usine où il est mort quelques minutes plus tard.

Des sangliers affamés sortent des bois dans la région du Cateau

On annonce de nombreux passages de sangliers dans la région du Cateau.

Au-delà de la gare du Nord, près des postes d'aiguillage, des employés de chemin de fer en ont aperçu, qui traversaient les champs. D'autres ont été signalés sur la route de Basuel, ainsi que près de Montay.

A certains endroits, les sangliers passaient à moins de cent mètres des habitations.

M. Philippe Roy, ministre du Canada, est nommé citoyen de Paris

Paris, 27 décembre. — Au cours de sa séance de mardi, le Conseil municipal, à l'unanimité, sur le rapport de M. Victor Bucaille, au nom du bureau, a décerné le titre de « Citoyen de Paris » à M. Philippe Roy, ministre du Canada qui va quitter ses fonctions.

Mort de M. Charles Liagre,
secrétaire général de l'Association professionnelle des journalistes du Nord

Nous avons appris avec un sentiment de profonde tristesse la mort presque subite de M. Charles Liagre, secrétaire général de l'Association professionnelle des journalistes du Nord, ancien secrétaire général de la rédaction de la « Croix du Nord », membre de la Commission historique du Nord.

Le regretté défunt, qui était dans sa soixante et onzième année, était une des figures les plus respectées du journalisme régional. Sa valeur professionnelle allait de pair avec une grande érudition. Une modestie toute chrétienne donnait plus de prix encore à ses belles qualités de cœur et d'esprit.

La charge de secrétaire général de l'Association professionnelle des journalistes du Nord que Charles Liagre, succédant à Blauve-Evausy, remplissait depuis la guerre, à côté du regretté président Henri Langlais puis de son successeur, M. Robert Allègre, est une charge véritable qui demande un constant dévouement. Notre distingué confrère l'exerçait avec un tact parfait, avec une méthode et une ponctualité qui contribuèrent au développement de cette importante corporation.

Né à Loos, le 24 juin 1868, il avait fait, au collège de Bailleul, puis au collège Saint-Joseph, à Lille, de solides études secondaires, qu'il allait mettre à profit durant une longue carrière journalistique. C'est en 1901 qu'il entra à la « Croix du Nord », où il ne tarda pas à se faire remarquer par son goût des recherches historiques auxquelles il aimait à se livrer en dehors de son service au secrétariat de la rédaction.

L'histoire de sa ville natale l'intéressait particulièrement. Il publia successivement avant la guerre, plusieurs ouvrages sur Loos.

Dans ses études historiques, il ne négligeait pas le côté artistique; c'est ainsi que ces deux points de vue sont trouvés unis dans son livre intitulé: « Cinquante maisons de Lille à partir du XVIe siècle ».

En contact avec nos combattants et de nombreux réfugiés, il fixa ses impressions sur la grande tourmente dans un nouvel ouvrage, « Les Roseaux sous la tempête » qui devait être bientôt suivi de « Marthes et Maries », à la louange des épouses et des sœurs de nos mobilisés.

Après les hostilités, il reprit dans « La Croix » ses chroniques d'histoire locale; puis il consacra ses rares loisirs à l'histoire de l'Abbaye de Loos et de ses fermiers. Cette œuvre, qui n'a pas été éditée, n'en a pas moins obtenu en 1931 la grande médaille d'or de la Société des sciences de Lille.

Homme de devoir, d'une bonté qui le rendait accessible à tous, Ch. Liagre n'a connu dans toute sa vie qu'un mot d'ordre, il n'a eu qu'une ambition: servir.

Ajoutons que notre regretté confrère était officier d'Académie et titulaire de la médaille du travail.

Nous prions Mme Liagre et ses trois fils d'agréer l'expression émue de nos très vives condoléances.

LE MONDE DU TRAVAIL

La compagnie des mines d'Anzin réembauche un certain nombre d'ouvriers

La Compagnie des mines d'Anzin fait connaître qu'à l'occasion de Noël, et dans un dessein d'apaisement, elle a décidé de réembaucher un certain nombre d'ouvriers parmi ceux qui avaient été licenciés à la suite des grèves des 24 et 25 novembre.

Les ouvriers du bâtiment réduits au chômage par le mauvais temps demandent à toucher l'allocation

Le Syndicat du bâtiment, affilié à la Bourse du travail cégétiste, nous communique:

Une délégation composée de MM. Porreye, secrétaire de l'Union départementale; Jules Pacquet et Eugène Guilloton, du bureau de la 40e région fédérale du bâtiment, s'est rendue à la préfecture du Nord, pour demander l'inscription au fond de chômage, des ouvriers du bâtiment devant chômer à cause des intempéries.

Elle a été reçue par le secrétaire général, M. Cazagne, qui a promis à la délégation de faire le nécessaire pour que ces ouvriers obtiennent satisfaction.

Les travailleurs du bâtiment en chômage, doivent se faire inscrire dans les fonds de chômage de leur localité.

M. de Monzie a reçu une délégation de la Fédération des mécaniciens et chauffeurs

Paris, 27 décembre. — M. De Monzie, ministre des Travaux publics, a reçu mardi, une délégation de la Fédération des mécaniciens et chauffeurs, qui lui a soumis un cahier de revendications. Le ministre a réservé le meilleur accueil à la délégation.

Les observations portaient notamment sur les facilités de circulation, les modifications apportées au régime de travail par les décrets-lois, l'établissement de la double équipe dans la région du Nord, les statuts de rémunération, le régime des retraites, la caisse des soins aux familles.

La direction des établissements Peugeot, à Montbéliard, décide l'abandon des sanctions prises après le 30 novembre

Montbéliard, 27 décembre. — La direction des usines Peugeot, à Sochaux-Montbéliard, a fait apposer dans les ateliers et bureaux des affiches ainsi conçues:

« Le Comité de direction, constatant l'excellente attitude au travail de l'ensemble du personnel depuis les événements de fin novembre, décide que les ouvriers qui avaient rompu leur contrat de travail le 30 novembre et qui ont été réembauchés à la date du 1er décembre seront maintenus dans leurs droits antérieurs: congés payés, assurances sociales, indemnités de déplacement..., etc. ».

La micheline Lille-Boulogne déraille près de Calais

Lundi soir, la micheline venant de Lille et se dirigeant vers Boulogne, allait atteindre la gare de Pihen, lorsque, en raison du gel, elle sortit des rails. L'alarme fut aussitôt donnée à Calais, d'où l'on envoya le matériel et le personnel nécessaires pour remettre la voiture sur la voie.

Cet accident occasionna une perturbation dans le service.

Un homme est renversé par une automobile à Beuvry-lez-Béthune

M. Camille Droissart, 41 ans, demeurant à Béthune, a été admis d'urgence à l'hôpital de Béthune. En passant à Beuvry, il avait été renversé par l'automobile de M. Kryk, demeurant rue de Jemmappes, à Lille, et avait eu le crâne et la jambe droite fracturés.

Son état est grave.

DERNIÈRE HEURE

En Allemagne comme en Russie, déclare le journal du Vatican, des efforts considérables sont déployés pour étouffer le sentiment religieux populaire

Cité du Vatican, 27 décembre. — L'« Osservatore Romano » constate avec amertume qu'aussi bien en U.R.S.S. qu'en Allemagne, des efforts considérables ont été déployés par l'athéisme militant pour étouffer le sentiment religieux populaire à la veille de la fête de Noël.

L'organe du Vatican rapproche les conceptions soviétiques de celles du national-socialisme et déclare:

« Les extrêmes se touchent dans la démolition de cette foi, de cette morale, de cette pensée et de ces mœurs chrétiennes qui s'opposent à leurs buts communs, lesquels consistent à dénier toute gloire à Dieu pour la donner à l'homme.

« Tournons nos yeux vers les différentes parties du monde, et plus particulièrement là où l'on nie férocement le Seigneur. Il n'y a pas de paix entre les peuples, entre les classes, entre les hommes, ni dans les consciences, car l'on n'est pas en paix avec la justice, avec la charité et avec la solidarité humaine. »

Les gendarmes hongrois tirent sur des Slovaques qui demandaient leur retour à la Tchécoslovaquie

Budapest, 27 décembre. — L'Agence télégraphique hongroise publie le communiqué suivant:

« La population slovaque de la commune de Nagysurany, retrocédée à la Hongrie, s'est rassemblée le 24 décembre après la messe de minuit, devant le poste de gendarmerie pour réclamer le retour de la commune à la Tchécoslovaquie.

Lorsque l'attitude de la foule devint menaçante, les gendarmes la dispersèrent.

« Le lendemain matin après la messe, la population slovaque se réunit de nouveau et armée cette fois de bâtons et de couteaux, se dirigea vers la gendarmerie.

« L'attitude menaçante de la foule obligea les gendarmes à faire usage de leurs armes. Un manifestant fut tué et plusieurs autres blessés.

Un gouvernement de Front populaire au Chili

Santiago du Chili, 27 décembre. — Le nouveau gouvernement de Front populaire est constitué. Ses premières mesures ont été la mise à la retraite de huit généraux et le renvoi de la plupart des chefs de bureaux et sous-secrétaires de ministères. Les trois quarts des membres du corps diplomatique seront remplacés.

Les nouveaux ministres se réuniront vendredi en Conseil et examineront le remplacement des ambassadeurs et des ministres à l'étranger.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

La composition de l'équipe des Diables rouges qui rencontrera le Crystal Palace

Le Comité de sélection a formé, mardi soir, comme suit, l'équipe des « Diables Rouges » qui rencontrera le Crystal Palace mercredi prochain, 4 janvier, en nocturne, au stade de l'Union Saint-Gilloise:

But de Raedt (La Gantoise); arrières: Paverick (Antwerp), Smellinck (Union); demis: Van Aphen (Beerschot), Stynen (Olympic), Paul Henry (Daring); avants: Winnepenninckx (Union), Voorhoof (Lierse), Isenbrandts (Beerschot), Braine Beerschot), Buyle (Daring), Rosetens, Vandewever (Union), Jonckers (F.C. Malinois), Claes (Boom), Lamoot (Olympic).

Cette équipe répond, à un nom près, aux propositions que nous avions faites hier. En effet, nos nombreux lecteurs que les sélectionneurs auraient dépêché Buyle à Anvers pour un match essai de Van den Eynde du Lierse, ils ont préféré maintenir Paul Henry-Buyle qui a fait ses preuves depuis plusieurs saisons. Winnepenninckx et de Raedt sont les seuls intérêts de cette sélection car Henry a déjà été international une fois.

Winnepenninckx et de Raedt font actuellement leur service militaire; ils ont donc l'occasion de devenir « internationaux » civils et militaires au cours de la même année.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

(du 27 décembre)

COTONS

	New-Orléans		New-York	
Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	8.60	8.55	8.80	8.78
Janvier	8.42	8.41	8.30	8.26
Février	—	—	8.33	8.29
Mars	8.49	8.45	8.37	8.34
Avril	—	—	8.28	8.24
Mai	8.29	8.26	8.20	8.15
Juin	—	—	8.06	8.00
Juillet	8.01	7.97	7.92	7.85
Août	—	—	7.61	7.74
Septembre	—	—	7.70	7.64
Octobre	7.69	7.64	7.59	7.54
Novembre	—	—	7.60	7.56
Décembre	7.73	7.68	7.62	7.59

Recettes, — Aux ports de l'Atlantique: nulles; aux ports du Golfe, 22.000; aux ports du Pacifique, 3.000.

Exportations, — Pour la Grande-Bretagne, 3.000; France et Continent, 6.000; Japon et Chine, 11.000.

CHANGES A L'ETRANGER

New-York, — Sur Paris, 263 1/; Cab. Transf., 46650; sur Bruxelles, 16855.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 285; à terme sur janvier, 182-84; mars, 193-94; mai, 198-99; juillet, 200-01; septembre, 204-05; novembre, 209; décembre, inooté. Ventes: 1.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 27 décembre. — De nombreux boursiers préférant s'abstenir en attendant la conclusion des règlements de fin d'année, le marché faiblit calmement. Les échanges portèrent sur 1.240.000 titres et 400 émissions furent traitées dont 187 en hausse, 524 en baisse et 184 sans changement.

Voici quelques cours de clôture:

Anaconda, 33 7/8; Canadian Pacific, 5 3/8; General Electric, 42 1/4; General Motors, 49 3/8; Radio Corporation, 7 1/2; Standard Oil New-Jersey, 51 1/2; U.S. Steel, 66 1/4.

Une automobile est tamponnée par un train au passage à niveau d'Auby

Un automobiliste, M. André Cuypers, 24 ans, domicilié à Douai, qui s'était engagé sur le passage à niveau d'Auby, a été tamponné par le train express venant de Douai.

Quoique fortement commot